

Déjeuner du Cercle Europe et Economie Sociale

**Monsieur Raymond Mass**

Membre de Cabinet de Laszlo Andor

- juin 2013 -

*Mardi 25 juin, a eu lieu l'avant dernier déjeuner du Cercle Europe et économie sociale avant la période estivale en compagnie de M. Raymond Mass, membre du cabinet du commissaire Andor, chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion. La discussion portait sur la politique sociale mais également l'Etat providence.*

*Raymond Mass a notamment rappelé les dossiers en cours, comme la portabilité des retraites professionnelles des travailleurs en cas de changement de pays dans l'Union. L'invité a souligné sa collaboration avec M. Barnier sur l'union bancaire et la politique des consommateurs. Concernant la « portabilité des retraites », un accord a été signé, le Parlement doit maintenant procéder au vote. Ce dossier est en pourparler depuis 2004.*



*M. Mass s'intéresse particulièrement à la problématique de l'insertion et de l'inclusion. Il travaille sur le thème des affaires sociales depuis une dizaine d'années et a intégré le cabinet du commissaire aux affaires sociales en février 2012.*

## La stratégie Europe 2020

**Les inégalités sont grandissantes dans l'Union, cette situation est très inquiétante. Le volet lutte contre la pauvreté de la stratégie Europe 2020, était trop optimiste selon M. Mass. La stratégie a été rédigée dans une période où la crise n'était pas aussi profonde. L'UE s'éloigne des objectifs qui fixaient à moins de 20 millions le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté en Europe.**

**Un livre blanc a été adopté sur les systèmes de retraites, il réunit à la fois le financement public, les marchés financiers et la thématique sociale. Cette approche est unique en son genre et les relations sont parfois tendues et difficiles. La France a reçu des recommandations venant de la Commission dans le domaine des retraites. Le système français doit trouver des ajustements pour refléter le prolongement de la durée de vie. Les pays de l'Est européen sont, quant à eux, à la recherche d'un système de retraites plus adapté. Ce livre blanc vise à améliorer ce qui existe déjà dans les Etats membres.**

## Les initiatives européennes en faveur de l'emploi

**Le marché de l'emploi et la situation des jeunes est préoccupante comme l'a souligné M. Mass. En avril 2012, cette question était déjà traitée par la Commission qui a sorti « un paquet emploi ». Le marché de l'emploi est très fragmenté ce qui nuit à l'insertion professionnelle des jeunes c'est le cas en particulier en Espagne où le chômage des jeunes a atteint des records atteignant près de 25%. Cette segmentation du marché crée des tensions intergénérationnelles. La compétitivité des économies a joué un rôle significatif dans cette montée du chômage. En Allemagne, la formation et l'apprentissage en entreprise est une pratique courante qui commence tôt par rapport aux autres Etats de l'Union européenne. Tandis qu'en Espagne, les diplômés sont déconnectés de l'entreprise et de leurs attentes.**

En décembre 2011, une communication de la Commission a été publiée en faveur de l'emploi des jeunes. Elle suggère que les fonds structurels soient redirigés vers l'insertion des jeunes dans l'emploi. La garantie jeunesse a été adoptée en décembre dernier, elle a pour ambition d'offrir aux personnes de moins de 25 ans sans emploi, une formation ou un apprentissage. L'objectif étant que ces jeunes reçoivent une offre de qualité. En Finlande, l'université est impliquée et suit ses anciens étudiants, une fois sortis de l'université. La Commission compte sur l'engagement des Etats, des partenaires sociaux, des écoles pour effectuer ce suivi.

Sur les 6 milliards d'euros en plus attendus au départ pour le fonds social européen (FSE), seuls 3 milliards d'euros vont être alloués au FSE, cette question sera décidée en Conseil. Le nombre de travailleurs pauvres est aussi alarmant, ce sont le plus souvent des femmes seules avec enfants. Ces personnes aux emplois précaires sont dans un cercle vicieux puisqu'elles ne pourront accéder à un vrai emploi.

### L'investissement social et l'Etat providence

M. Mass a insisté également sur l'investissement social qui vise à changer les paradigmes de l'Etat providence. Un paquet investissement social a été publié en février 2013. Ce paquet est une approche qui englobe toutes les étapes de la vie. La Commission encourage la formation tout au long de la vie, la lutte contre la pauvreté des enfants, qu'ils aient accès à des crèches de qualité. Cependant, toute la responsabilité ne doit pas reposer sur l'individu. Le paquet fait référence à la charte des droits fondamentaux : la dignité, la solidarité et la cohésion sociale. En revanche, l'investissement dans le capital humain ne doit pas se faire sans argument économique. Si aucun effort n'est entrepris aujourd'hui pour l'investissement social, les coûts seront plus importants à l'avenir.

Les systèmes sociaux ont une fonction de stabilisation, de protection et d'investissement social proche du marché du travail et de la société. Le paquet investissement social est un test pour non seulement remédier aux conséquences de la crise mais aussi aller au-delà. Le cabinet du Commissaire Andor examine la performance des systèmes sociaux afin d'établir un revenu minimum à l'échelle européenne. Des bonnes pratiques sont réunies afin de les répandre et de les faire connaître dans les pays de l'Union, une banque de données sera constituée à cet effet. Fin novembre ou début décembre 2013 aura lieu la conférence annuelle de la plateforme : lutte contre la pauvreté, autour de la mise en œuvre du paquet investissement social. La plateforme européenne en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale, Social Services Europe sera également présente.

L'économie sociale est prise en compte, comme on peut le constater dans les débats sur le nouveau cadre financier pluriannuel. L'entrepreneuriat social se verra également doter d'un fonds européen pour 2014 dans le but de le développer. En janvier prochain, les commissaires Barnier et Andor organisent une conférence de haut niveau sur l'économie sociale. Des travaux sont actuellement menés pour trouver de nouvelles sources d'investissement, passer de la subvention au coût par investissement.

L'innovation sociale est une priorité pour la Commission. Un guide spécifique est à la disposition des autorités de gestion des fonds structurels pour encourager l'innovation sociale. Le potentiel de création des entreprises sociales est mis en avant dans le « paquet emploi ». La recherche est aussi prise en compte pour favoriser l'innovation sociale. Le défi de la Commission est de soutenir des projets qui aboutiront à des politiques.

En guise de conclusion, Raymond Mass a déclaré que « L'Europe va vers un nouveau modèle, vers une économie sociale de marché ».